



Département de l'Aude

COMMUNE de QUILLAN

**Nombre de membres :**

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 24

Dont pouvoirs : 5

Votes pour : 19

Votes contre : 3

Abstentions : 1

Date de la convocation : 03/04/2024

Date d'affichage : 18/04/2024

Certifié exécutoire par réception en  
Sous-Préfecture de Limoux le:**17 AVR. 2024**

L'an deux mil vingt quatre, le dix avril, à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de **QUILLAN**, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Pierre CASTEL, Maire**.

Étaient présents : M. Pierre CASTEL, Mme Nadia PARACHINI, M. Jacques MANDRAU, Mme Sophie BOUTTIER, M. Gilles ALARD, Mme Amandine MORENO, M. Claude HUMBERT, M. Jean POLY, M. Claude ESCLOUPIER, Mme Viviane PROVENZANO, Mme Ghyslaine SAIZ, M. Jacques SIMON, Mme Nicole GIMENEZ, M. Kees WIELENGA, M. Mohammed EL HABCHI, Mme Nathalie REBELLE, M. Stéphane PEILLE, Mme Janine CASTEL, M. Wilfrid ROQUEFORT.

Étaient absents excusés : Mme Ineke FLOODGATE, M. Charles ROUGER, Mme Véronique FERNANDEZ, Mme Christine BINDER, M. Sébastien AMOUROUX, Mme Martine DAFFOS, M. Denis DEZARNAUD.

Étaient absents non excusés : M. Thierry CAUSSE.

Procurations : Mme Ineke FLOODGATE en faveur de M. Jean POLY, M. Charles ROUGER en faveur de M. Jacques SIMON, Mme Christine BINDER en faveur de M. Jacques MANDRAU, M. Sébastien AMOUROUX en faveur de Mme Nadia PARACHINI, M. Denis DEZARNAUD en faveur de Mme Amandine MORENO.

Secrétaire : Mme Nadia PARACHINI.

Délibération n° : **MA-DEL-2024-032**

Domaine : 7.1 - Décisions budgétaires

**OBJET : Budget annexe SPIC Centre de Loisirs La Forge : Vote du Compte Administratif 2023.**

Le projet de Compte Administratif 2023 qui est soumis à votre examen traduit les résultats suivants :

	BP 2023	CA 2023	RAR 2023
<b>Section de fonctionnement</b>			
– Dépenses	347.660,56	297.096,00	
– Recettes	347.660,56	268.248,64	
<b>RESULTAT</b>		<b>- 28.847,36</b>	
<b>Section d'Investissement</b>			
– Dépenses	27.156,94	3.620,29	
– Recettes	27.156,94	27.129,65	
<b>RESULTAT</b>		<b>+ 23.509,36</b>	
<b>RESULTAT GLOBAL</b>		<b>-5.338,00</b>	

Commentaires par section et par chapitre selon le tableau ci-dessous.

## I – SECTION DE FONCTIONNEMENT :

### A – DEPENSES :

Chap. 011	<p>Le prévu était de 174.260,56 €. Le réalisé est de 153.707,19 €. Il se ventile en :</p> <p><b>Compte 60 : Achats et variations de stocks :</b> Prévu : 32.060,56 €. Réalisé : 40.593,39 €. Les dépenses ont trait aux fournitures eau, électricité pour 32.976,14 €, à l'achat de petits équipements et fournitures pour 6.269,60 € et de carburants pour 1.347,65 €.</p> <p><b>Compte 61 : services extérieurs :</b> Prévu : 135.600 €. Réalisé : 107.803,41 €. Les dépenses ont trait au crédit-bail mobilier pour 749,19 € (location terminal), aux locations mobilières pour 2.302,01 € (abonnement TPE et locations VTT), à la maintenance et entretien et divers 3.886,42 € et sous-traitance pour 100.865,79 € (Mériel, prestations activités, analyses des eaux)</p> <p><b>Compte 62 : Autres services extérieurs :</b> Prévu : 6.100 €. Réalisé : 5.310,39 €. Les dépenses ont trait aux frais de télécommunication et internet pour 1.673,26 €, aux transports collectifs pour 429,09 €, aux annonces/insertions/catalogues/imprimés pour 792,85 €, à des frais de mission pour 1.418,00 €, à l'adhésion à l'UNAT (auberge de jeunesse) pour 160 €, aux commissions CB pour 1.85,99 € et à la redevance des ordures ménagères pour 651,20 €.</p> <p><b>Compte 63 : Impôts et taxes :</b> Prévu : 500 €. Pas de réalisation.</p>
Chap. 012	<p>Le prévu était de 155.000 €. Le réalisé est 125.931,98 €. A trait aux dépenses de personnel :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Titulaire : 1 temps complet sur 5 mois</li><li>• Titulaire : 1 temps complet sur 9 mois</li><li>• Titulaire : 2 titulaires non complet</li><li>• 4 Saisonniers activités à temps non complet</li><li>• 3 saisonniers hébergement à temps non complet</li></ul>
Chap. 65	<p><b>Autres dépenses de gestion courante :</b> Le prévu : 500 €. Réalisé : 1,12 € A trait à une régularisation de la TVA du mois de septembre 2023.</p>
Chap. 67	<p><b>Charges exceptionnelles :</b> Prévu : 500,00 € Réalisé : 83 € A trait à un remboursement suite à un trop payé.</p>
Chap. 042	<p>Le réalisé 17.372,71 € a trait à la dotation aux amortissements des immobilisations, opération d'ordre dont la contrepartie comptable est inscrite en recettes d'investissement au chapitre 040.</p>

### B – RECETTES :

Chap. 70	Le réalisé 257.786,08 € a trait aux produits des recettes de séjour et activités.
Chap. 75	Le réalisé de 2.402 € a trait aux loyers perçus par l'association Bureau des Sports Montagne (mise à disposition d'un local à La Forge) pour 2.400 € et 2 € de régularisation de la régie.
Chap. 002	Le réalisé 8.060,56 € a trait à la reprise de résultat de la section de fonctionnement du CA 2022.

## II- SECTION D'INVESTISSEMENT :

### A – DEPENSES :

Chap. 20	Pas de réalisation.
Chap. 21	<p>Le réalisé de 3.620,29 € correspond à :</p> <p>713,03 € : Matériaux pour travaux chambres 324,90 € : Chevets et lampes pour chambres 328,77 € : 1 Kit badminton et 4 cages de foot 781,80 € : Supports de barillets et cartouche chauffante 570,95 € : Matériel pédagogique 900,84 € : 2 frigos</p>

### B – RECETTES :

Chap. 040	Le réalisé 17.372,71 € a trait à l'amortissement des immobilisations, opération d'ordre dont la contrepartie comptable est inscrite en dépenses de fonctionnement au chapitre 042.
Chap. 001	Le réalisé 9.756,94 € a trait à la reprise du résultat de la section d'investissement du CA 2022.

A cet effet, M. Le Président propose au Conseil Municipal :

1. D'approuver par section et par chapitre le compte administratif 2023.
2. D'autoriser M. Le Président à entreprendre toute démarche et signer tout document visant à la réalisation de cette opération.

M. Le Maire se retire, Mme Nadia PARACHINI, 1ère Adjointe au Maire préside la séance, demande de bien vouloir approuver par section et par chapitre le compte administratif 2023 tel que sus visé et demande d'en délibérer.

Le Conseil Municipal,  
Où l'exposé de son Rapporteur,  
Après en avoir délibéré.

Délibération approuvée à la MAJORITE des voix exprimés par 19 voix POUR et 3 CONTRE ( MM EL HABCHI, PEILLE, MME REBELLE) et 1 ABSTENTION ( M. ROQUEFORT).

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

SPIC CENTRE DE LOISIRS LA FORGE	BP 2023	CA 2023	RAR 2023
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>347 660,56</b>	<b>297 096,00</b>	
Chap 002 - Déficit antérieur			
Chap. 011 Charges à caractère général	174 260,56	153 707,19	
Chap. 012 Charges de personnel	155 000,00	125 931,98	
Chap. 65 Autres charges de gestion courante	500,00	1,12	
Chap. 67 Charges exceptionnelles	500,00	83,00	
Chap042 Dotations aux amortissements	17 400,00	17 372,71	
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>347 660,56</b>	<b>268 248,64</b>	
Chap. 70 Ventes de produit prestations services	338 000,00	257 786,08	
Chap 042 - Op.d'ordre de transfert entre section			
Chap. 75 Autres produits gestion courante	1 600,00	2 402,00	
Chap. 77 Produits exceptionnels			
Chap. 002 Résultat antérieur	8 060,56	8 060,56	
<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>-</b>	<b>- 28 847,36</b>	
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>27 156,94</b>	<b>3 620,29</b>	<b>-</b>
Chap. 16 Emprunts et dettes assimilés			
Chap 20 Immobilisations incorporelles	2 000,00	-	
Chap. 21 Immobilisations corporelles	25 156,94	3 620,29	
Chap 040 - Op. d'ordre de transfert entre section			
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>27 156,94</b>	<b>27 129,65</b>	
Chap. 001 Résultat antérieur	9 756,94	9 756,94	
Chap. 10 Apports, dotations, réserves			
Chap 16 - Emprunts et dettes assimilées			
Chap. 040 Amortissements des immobilisations	17 400,00	17 372,71	
<b>EXCEDENT D'INVESTISSEMENT</b>		<b>23 509,36</b>	<b>-</b>
<b>EXCEDENT DE CLOTURE</b>		<b>- 5 338,00</b>	<b>-</b>

La Secrétaire de séance,



Mme Nadia PARACHINI.

Pour extrait certifié conforme  
La 1ère Adjointe au Maire,



Mme Nadia PARACHINI



**2024-032****Identifiant FAST :** ASCL\_2\_2024-04-17T16-10-49.00 ( MI252439668 )**Identifiant unique de l'acte :** 011-200059418-20240417-2024-032-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )**Objet de l'acte :** Budget annexe SPIC Centre de Loisirs La Forge : Voté  
du Compte Administratif 2023.**Date de décision :** Apr 17, 2024 12:00:00 AM**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.1. Decisions budgetaires  
7.1.1. FINANCES LOCALES**Identifiant unique de l'acte  
antérieur :****Acte :** [MA-DEL-2024-032.PDF](#)**Préparé**

Date 17/04/24 à 16:10

Par JORDAN Edouard**Transmis**

Date 17/04/24 à 16:10

Par JORDAN Edouard**Accusé de réception**

Date 17/04/24 à 16:14